

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE DÉFENSE CONTRE LA MER
DANS LES COMMUNES DE BRÉHAL ET DE COUDEVILLE SUR MER**

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT

François LEPETIT

Mairie de Bréhal

20, Avenue du Général de Gaulle

50290 Bréhal

☎ : 02 33 90 81 72



BRÉHAL le 25 août 2018

Madame, Monsieur,

Suite à un malheureux concours de circonstance, bien que libre de toute réunion, la salle polyvalente de Saint-Martin sera occupée pour la préparation du concert qui se tiendra le lendemain. Il nous est donc impossible de nous y réunir le 26 septembre.

Après étude des disponibilités de la salle, il est apparu qu'elle était libre la veille, c'est-à-dire le 25 septembre.

Je suis conscient des désagréments que cela pourra poser certains, en particulier aux personnes qui travaillent et ne peuvent se libérer en semaine. Je vous rappelle que nous avons mis en place la possibilité de voter par correspondance, la possibilité de poser vos éventuelles questions par mail ou sur le répondeur de l'ASA (nous y répondrons via le site dans la rubrique « Foire aux questions ») et enfin que nous avons déposé sur le site tous les documents concernant le budget ainsi que le rapport moral 2019-2020 habituellement lu en séance.

Je vous prie donc de bien vouloir noter la nouvelle date de l'assemblée générale de notre association syndicale :

**Assemblée générale 2020 de l'ASA
Salle polyvalente de Saint-Martin de Bréhal
Vendredi 25 septembre à 14h précises**

Bien cordialement

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT : François LEPETIT